

<b>Zeitschrift:</b>	Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Landesmuseum
<b>Band:</b>	4 (1880-1883)
<b>Heft:</b>	15-2
<b>Artikel:</b>	La station de l'âge de la pierre de St-Blaise
<b>Autor:</b>	Gross, V.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-155490">https://doi.org/10.5169/seals-155490</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

J'ai vu une pierre percée analogue à celle-ci, à Courgenay près de Porrentruy ; cette pierre a aussi sa légende qui dit, que César et Arioviste se donnèrent la main à travers son orifice. C'est peut-être depuis ce fait mémorable qu'au dire des gens du pays, elle possède la propriété merveilleuse, de guérir de la colique les personnes qui passent à travers le trou taillé dans son milieu ; passage assez facile pour des jeunes gens mais qui doit offrir de sérieuses difficultés aux personnes un peu corpulentes.

#### **Pierre à écuelles de Saint-Aubin.**

On m'avait parlé dernièrement d'une pierre qui se trouvait à Saint-Aubin et l'on m'avait dit que ce bloc erratique portait des creux sur l'une de ses faces ; je me suis empressé de me rendre dans cette localité, où je n'ai pas eu de peine à découvrir la pierre en question ; elle se trouve à l'entrée du village du côté du Nord et elle sert à garantir l'angle d'une maison, car la rue est très-étroite en cet endroit. Au premier abord on prendrait ce bloc pour un menhir, à en juger d'après sa forme ; mais en le considérant avec plus d'attention, on s'aperçoit bientôt que c'est une magnifique pierre à écuelles dont on a enfoui un des côtés dans le sol, de manière à rendre le bloc perpendiculaire. Cette pierre mesurant environ 46 cm. d'épaisseur, possède une face arrondie à l'occident, du côté de la rue, face qui devait primitivement être appuyée sur le sol. L'autre qui donne sur une cour, est plate et porte près de son bord dirigé au Nord, sept écuelles bien caractérisées, profondes de 3 cm. et d'un diamètre de 7 cm. ; ces écuelles assez rapprochées les unes des autres sont rangées sur deux lignes perpendiculaires peu distantes ; il doit y avoir encore un certain nombre de ces écuelles sur la partie de la pierre qui est enfoncée dans le terrain.

Si l'on en juge d'après sa portion supérieure, le bloc devait présenter la forme d'un carré long aux coins fortement arrondis. La partie de la pierre sortant du sol a 98 cm. de hauteur ; on peut ajouter à ce chiffre la partie enfouie qui peut être évaluée à la moitié de la grandeur totale du bloc, ce qui donnerait un chiffre voisin de deux mètres pour la longueur de la pierre, lorsqu'elle était dans sa position normale, couchée sur le sol au lieu d'être debout ; sa largeur prise dans son centre est de 1 m. 24 cm. On l'a probablement trouvée dans les environs du village, d'où elle a dû être transportée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui.

Ainsi l'autel sacré d'un culte dont il ne reste plus que quelques superstitions, est par le revirement des choses humaines, devenu un vulgaire boute-roue.

Cette pierre de Saint-Aubin est la dernière que je connaisse. Comme je l'ai dit au commencement de cette notice, il en existe encore quelques autres, mais elles sont si bien cachées, sous les ronces ou la mousse des forêts, qu'elles ont échappé aux recherches. A mesure qu'un nouveau monument de ces tems préhistoriques sera mis au jour dans nos environs, j'aurai soin d'en faire part à la Rédaction de l'»Indicateur d'Antiquités suisses«.

*Cortaillod, 1881.*

ALBERT VOUGA.

#### **La station de l'âge de la pierre de St-Blaise.**

Parmi les emplacements à pilotis de l'époque de la pierre, mis récemment à découvert par la baisse des eaux du lac de Neuchâtel, celui de St-Blaise est bien l'un des plus intéressants, et mérite, sous plus d'un rapport, d'attirer l'attention des archéologues.

Tandis que les fouilles faites dans les stations les plus anciennes de l'âge de la pierre (celles de l'époque Robenhausienne, selon M. *de Mortillet*) n'amènent au jour que des objets déjà connus et se répétant sous des formes identiques dans tous les emplacements, en revanche les fouilles opérées dans les stations d'une époque plus récente (formant la transition entre celles de l'âge de la pierre à celui du bronze) sont plus productives en pièces rares et nouvelles, qui permettent de constater un progrès marqué sur les époques précédentes.

J'ai déjà décrit ailleurs<sup>1)</sup> les stations du lac de Bienne qui appartiennent à cette même époque : ce sont celles de Locras (nouvelle station) de Gérofin (Oefeli) et de Sutz.

Tous ces établissements présentent des caractères qui leur sont communs : les haches en pierre, de petite dimension, sont peu abondantes, ainsi que les instruments en corne et en os ; le coin habituel fait place à une arme perfectionnée, à la hache-marteau perforée ; les gaînes en corne de cerf sont plus grêles et en majeure partie, à talon entaillé en V pour faciliter l'emmanchement dans la poignée de bois.

Mais ce qui donne à ces stations un caractère tout spécial, c'est l'apparition constante, dans la couche archéologique, d'armes et d'instruments de métal, qui sont quelquefois en bronze, mais le plus souvent en cuivre pur.

La présence habituelle d'objets de métal, associés aux marteaux en pierre perforée, semblerait donner raison à certains archéologues qui prétendent que cette opération du forage de la pierre, n'a pu être exécutée qu'avec l'aide d'un instrument en métal.

Cependant il n'en est pas ainsi, car d'une part, l'outil en métal pour la perforation n'a pas encore été trouvé, malgré les fouilles faites dans un grand nombre de stations de cette époque, et d'autre part, les expériences de MM. *Keller* et *Forel* nous démontrent que cette opération pouvait parfaitement être faite sans se servir d'engin de métal.

La station de St-Blaise, exploitée en grande partie par M. *Vouga*, instituteur à Marin, s'étend sur un espace de terrain assez considérable, situé à l'Ouest du village de ce nom. Comme toute la grève, qui s'étend depuis St-Blaise dans la direction de Hauterive, est plus ou moins couverte de pilotis, il est assez difficile de fixer les limites exactes de l'emplacement qui nous occupe.

Je n'ai rien de particulier à signaler sur la puissance de la couche archéologique, ainsi que de la couche de sable et de limon qui recouvre les pieux ; cette dernière, comme on le sait, peut varier d'épaisseur, sous l'influence de causes tout à fait locales et accidentielles.

Parmi les débris de l'industrie primitive retirés de cet emplacement, je mentionnerai tout d'abord une quantité de hachettes dont quelques unes en Néphrite<sup>2)</sup> et Jadéite et une douzaine de Chloromélanites. Ces dernières sont toutes de petite dimension, ne dépassant pas 35 mm. de longueur. Comme je l'ai déjà indiqué plus haut, ces hachettes sont, en majeure partie, fixées dans des gaînes de corne de cerf, à talon fendu à la façon de celles des stations de Sutz et de Locras.

<sup>1)</sup> VII<sup>me</sup> Rapport sur les habitations lacustres.

<sup>2)</sup> En comparant les stations du lac de Neuchâtel avec celles du lac de Bienne, relativement à la quantité de haches en Néphrite et Jadéite qui y ont été trouvées, on est frappé de voir une différence très-marquée en faveur des stations du lac de Bienne, aussi bien pour ce qui concerne la quantité que pour la grandeur et la beauté des échantillons.

Les instruments en corne et en os ne présentent rien de particulier à signaler à l'exception de quelques pièces dessinées sur la Planche XVIII.

La figure 1 représente un objet en corne de cerf de forme assez curieuse et dont j'ignore l'usage auquel il a pu servir. Il est façonné d'un fragment de base d'andouiller, de 23 cm. de longueur, auquel on a laissé deux rameaux accessoires coupés à 3 cm. de leur insertion sur le bois principal. L'un des deux bouts a été laissé intact, tandis que l'autre a été usé sur deux faces, de manière à recevoir une forme aplatie. Au milieu de l'instrument est pratiquée une ouverture allongée, destinée apparemment à y introduire une tige de bois.

Une pièce analogue<sup>1)</sup> à celle que je viens de décrire est malheureusement brisée ; néanmoins la partie la plus importante a été conservée. C'est un fragment de bois de cerf de forme cylindrique (Pl. XVIII, fig. 9) de 9 cm. de longueur, dont la partie médullaire de la base a été évidée pour la remplacer par un cylindre de corne de cerf de 25 mm. de diamètre. Entre ce cylindre et le bord de l'instrument est ménagé un vide circulaire de 1 cm. de profondeur, espèce de rainure, dont le fond et les côtés sont lisses et polis comme s'ils avaient subis le frottement répété d'un corps dur.

En examinant avec attention cette pièce, on arrive à la conclusion qu'elle pourrait bien avoir fait partie de l'appareil employé par les lacustres pour perforez la pierre, en servant de point d'appui au cylindre de corne ou d'os mis en rotation dans ce but.

Je citerai encore plusieurs marteaux en corne de cerf, dont l'un remarquable par ses quatre prolongements<sup>2)</sup>, plusieurs aiguilles en os munies d'une tête (Pl. XVIII, fig. 2, 3 et 4), un fragment de défense de sanglier perforé à deux endroits (fig. 6) pour être fixé ou suspendu comme ornement.

Les objets en Silex sont assez nombreux et bien travaillés. Une pointe de lance en Silex blond mesure plus de 20 cm. de longueur et une tête de flèche (Pl. XIX, fig. 2) est remarquable par ses nombreuses dentelures.

La couche archéologique a fourni une quantité de fragments brisés de marteaux-haches en Serpentine et quelques rares exemplaires encore entiers. L'un de ces derniers (Pl. XVIII, fig. 7) tranchant aux deux bouts, est d'un type rarement observé dans les palafittes. Un autre de ces casse-têtes à l'état d'ébauche (fig. 10) n'est pas entièrement perforé et laisse voir encore intact le noyau médian.

Quant aux objets en métal découverts sur cet emplacement, ils sont au nombre de sept et sont tous en cuivre à l'exception d'une lame de poignard qui est en bronze.

Cette dernière, figurée sous le No. 3 de la Planche XIX, est bien l'un des plus beaux échantillons de ce genre retirés des palafittes et doit évidemment avoir été importé de l'étranger. Elle mesure 19 cm. de longueur, à arête médiane et à talon muni d'encoches pour faciliter la fixation de la poignée de bois.

Les autres lames de poignard, dessinées sur la même planche, sont moins bien travaillées et de dimensions moindres, et paraissent être de fabrication indigène. Elles n'ont pas d'arête médiane et semblent avoir été simplement découpées d'une plaque de cuivre martelée.

<sup>1)</sup> Elle est déposée au Musée de Neuchâtel.

<sup>2)</sup> Un casse-tête tout à fait semblable est dessiné dans le Musée préhistorique de M. de Mortillet (Pl. LIII, fig. 509).

L'une de celles-ci (fig. 1) déposée au Musée de Neuchâtel, présente un intérêt tout particulier, par la conservation d'une partie de la poignée. La base de la lame est encore munie de fragments de bois, qui sont fixés par des liens d'écorce de bouleau adroitement enlacés.

On n'a pas encore découvert dans la station de St-Blaise de haches plates, spatuliformes, que l'on se serait attendu à y rencontrer comme dans les autres stations contemporaines; en revanche j'y ai recueilli une pièce en cuivre (Pl. XVIII, fig. 5) paraissant au premier abord être une de ces haches plates brisée, mais qui, examinée de plus près, se trouve être le résultat d'un premier essai de fabrication indigène.

Ce qui donne à cette hachette encore plus d'intérêt, c'est qu'une pièce tout à fait identique, de même forme et de même métal, a été retirée par M. le Dr. *Much*, d'une palafitte de l'âge de la pierre du Mondsee (Autriche). Dr. V. GROSS.

## 81.

### Tombes caveaux de l'âge de la pierre.

(Continuation du No. 70, p. 225.)

A la tombe murée du 17 Novembre décrite dans ma dernière lettre, en a succédé une seconde dans la propriété voisine, examinée hier 3 Décembre avec soin.

Orientation de l'Est à l'Ouest. Sous m. 0,90 de sol dalle en gneiss micacé de m. 1,42 sur m. 0,88. Les cinq côtés en gneiss refendu, proprement mouché et ajusté.

La cavité ainsi murée mesure longueur m. 1,03, largeur m. 0,54, hauteur m. 0,65, capacité mc. 0,361.

Elle est exactement remplie de terre et de pierres, trop grosses pour avoir pu passer par les joints. Aucun vide entre le squelette et les dalles. — Squelette d'un vieillard; tête à l'Est, une jambe à l'Ouest, l'autre repliée vers le haut du corps à gauche, bras repliés à gauche, parallèles à la cuisse repliée. De la tête le maxillaire inférieur seul subsiste intact, plus fort que jamais je n'ai vu. Manubrium sterni, clavicules, corps des os longs très-forts; tissu osseux très-raréfié dans les épiphyses. Insertions musculaires, crêtes osseuses fort exagérées. Ossifications de 0,01 aux insertions du tendon d'Achille. Apophyses styloïdes des cubitus très-accentuées. Tout indique une ossature puissante chez un homme de 60 ans environ. A 0,45 cm. de la dalle de tête, côté droit du corps un *marteau* en serpentine avec agrégats magnifiques. 520 grammes, 0 m. 165 de longueur, trou supérieur elliptique 0,03/0,027, inférieur moins elliptique, arrondi au milieu de la longueur du canal.

Dans le voisinage un morceau de poterie noire, fine pâte travaillée autour, élégamment ciselée par de petits rongeurs.

Les résultats ethnographiques ont besoin d'être complétés.

*Lausanne, 4 Décembre 1881.*

Dr. M. CHS. MARCEL.

---

## 82.

### Zwei Bronzemesser von Mellingen und Genf.

In der aargauischen antiquarischen Sammlung befindet sich ein, wie der Katalog angibt, auf der Allmend der Stadt Mellingen (Ktn. Aargau) gefundenes Bronzemesser, welches seiner seltenen und eigenthümlichen Form wegen meine Aufmerksamkeit auf



